



H A R L A Y
A V O C A T S

Communiqué de presse octobre 2016

MARIE-LAURE DE CORDOVEZ (HARLAY AVOCATS) INTERVIENT COMME CONSEIL DE GRISBEE (FINANSEMBLE) DANS LE CADRE D'UNE LEVEE DE FONDS DE 3 MILLIONS D'EUROS AUPRES DE CREDIT MUTUEL ARKEA

Grisbee (Groupe Finansemble), start-up innovante qui lance sa plateforme de gestion de patrimoine à destination des particuliers, a bouclé son tour de financement d'un montant de 3 millions d'euros auprès de Crédit Mutuel Arkéa.

Crédit Mutuel Arkéa poursuit ainsi ses investissements dans les Fintech en misant sur Grisbee qui souhaite offrir aux particuliers la possibilité de bénéficier de conseils financiers de qualité basés sur un diagnostic complet des actifs des clients, réalisé en ligne par un conseiller.

Cette levée de fonds permettra à Grisbee de se développer afin d'atteindre son objectif, dépasser les 100.000 utilisateurs d'ici un an. Grisbee veut rendre l'Intelligence artificielle au service de tous les Français et de leur patrimoine.

Marie-Laure de Cordovez (associée corporate) et Liên Lê (collaboratrice) ont conseillé Grisbee dans le cadre de cette opération.



Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez :
(mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.